



Probleme lors réalisation de travaux urgent car recours engagé

Par **lyloou**, le **04/06/2011** à **12:27**

Bonjour, rn
l'année dernière j'ai décidé de faire construire une terrasse, j'ai versé un acompte de 6.000 € à l'entreprise. rn
Mais cette dernière a mal fait la terrasse et ne veut pas venir constater cela. rn
Elle a saisi le tribunal pour me condamner à payer la totalité de la somme des travaux. rn
le tribunal a rendu une ordonnance me condamnant à payer ! Et je me retrouve poursuivi par un huissier. rn
Que puis je faire? aidez moi s'il vous plait!!

Par **mimi493**, le **04/06/2011** à **12:30**

Avez-vous fait faire les expertises pour prouver la malfaçon ? Les avez-vous produit en justice ?

Par **lyloou**, le **04/06/2011** à **12:38**

non je ne l'ai pas fait. je me sens assez dépourvu face à tout ça. rn
En plus, la condamnation ne prend pas en compte l'acompte. rn
Que dois je faire? rn
écrire un courrier à l'huissier? à la société?

Par **mimi493**, le **04/06/2011** à **13:40**

Vous pouvez faire appel
Sinon, vous payez ce que vous devez et vous faites expertiser les travaux pour attaquer la société à votre tour